

Zone Artisanale de l'Orme 54385 NOVIANT AUX PRES France
Tél. 03 83 23 68 68

DECLARATION UE CONFORMITE

«Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou un moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité»

En qualité de fabricant de **vêtements de protection, n**ous déclarons que l'Equipement de Protection Individuelle neuf suivant :

Marinière E2265



est un EPI de catégorie III conforme à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement européen EPI n°2016/425 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016, relatif aux Equipements de Protection Individuelle.

est soumis à la procédure d'évaluation annuelle de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit selon les modalités du module C2 du règlement 2016/425,

CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, situé Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde, en Belgique, a effectué l'examen UE de type et a établi l'Attestation d'Examen UE de Type numéro 033/2021/0058 valable jusqu'au 14/01/2026.

Cet EPI répond à la norme harmonisée suivante :

A1 B2 C2 D0 E0 F2
EN ISO 11612 :2015
Protection chaleur et flammes

Fait à Noviant-Aux-Près, le 14/01/2021,
Par Eric Keller, Directeur Général EDC Protection

Signature et cachet de l'entreprise

ZA de l'Orme - 54385 Noviant-aux-Prés
Tél. 03 83 23 68 68 - Fax 03 83 24 14 11